

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal du 22 mars 2011 à 20 h 30

- 1°) Désignation du Secrétaire de Séance
- 2°) Approbation du procès verbal de la séance du 23 février 2011
- 3°) Ordre du jour de la séance
- 4°) Communication des Décisions prises par Monsieur Le Maire au titre de l'Article L.2122.22 du CGCT
- 5°) Informations du Maire

FINANCES

- 6°) Compte administratif 2010 – Budget Principal
Compte administratif 2010 – Budget de l'Eau
Compte administratif 2010 – Budget de l'Assainissement
- 7°) Compte de gestion 2010 – Budget Principal
Compte de gestion 2010 – Budget de l'Eau
Compte de gestion 2010 – Budget de l'Assainissement
- 8°) Affectation du résultat 2010 - Budget Principal
Affectation du résultat 2010 - Budget de l'Eau
Affectation du résultat 2010 - Budget de l'Assainissement
- 9°) Fiscalité Directe – Taux 2011
- 10°) Budget primitif principal 2011
Budget primitif de l'Eau 2011
Budget primitif de l'Assainissement 2011-03-15
- 11°) Subventions aux associations
- 12°) Indemnité de gardiennage de l'église
- 13°) Classe de découverte – Subvention OCCE l'Espérance

AFFAIRES GENERALES

- 14°) Mise à disposition du patrimoine électrique communal au syndicat d'électricité
- 15°) Convention Commune d'Aramon/OCPA – Mise à disposition du domaine public
- 16°) Vœux du Conseil contre l'exploitation de gaz non conventionnel